

# Carrefour

Visitez le nouveau  
site Internet

[www.nandrin.be](http://www.nandrin.be)

Plus complet, plus convivial!

Le RCU : Règlement  
Communal d'Urbanisme

P.22 ►

Au 1<sup>er</sup> janvier,  
les conteneurs à  
puce arrivent



Les collectes 2011  
en bref.

**le lundi** : Nandrin + la route du  
condroz (aller / retour). Cela re-  
prend tout le côté gauche de la  
route du condroz dans le sens  
Liège - Marche y compris la  
route du condroz.



**le mardi** : Saint-Séverin - Yer-  
née-Fraigneux - Villers-Le-Temple.  
Cela comprend tout le côté droit  
de la route du condroz dans le  
sens Liège-Marche.



**Papiers - cartons et sacs  
bleus PMC** : collectés  
1 lundi sur 2.



**Collecte d'encombrants** :  
25/02, 27/05, 26/08 et 25/11.



Tous les détails dans le calendrier Intradel  
distribué en toutes-boîtes, ou disponible à  
l'Administration.

Plus d'infos sur les déchets P.20 ►





Maison communale	085/51.94.90
Nandrin santé	04/372.11.20
Parc à conteneurs	04/372.07.29
Poste de Nandrin	085/51.96.65
École com. de Villers	085/51.12.33
École com. de St.-Séverin	04/371.41.35
École St.-Martin	085/51.21.28
CCA Nandrin	0479/65.04.26
Police de proximité	085/51.27.10
Zone de police Condroz	085/41.03.30
Police «Urgent»	101
Pompiers de Huy	085/27.10.00
Croix Rouge	04/383.64.36

### CPAS

Central	085/27.44.60
Services administratifs	085/27.44.61
Fax	085/51.26.81
Service maintien domicile	085/27.44.64
Service social	085/27.44.63
Service guidance budget	085/27.44.65
Consultations ONE	085/27.44.69
Les canailoux (crèche)	085/27.44.68
Responsable de la crèche	085/27.44.62
Candidat réfugié politique	085/27.44.62

### Vos Élus à votre service

NANDRIN Joseph 085/51.94.95  
Bourgmestre.  
j.nandrin@nandrin.be

LEMMENS Michel 085/51.35.91  
Finances, travaux publics, urbanisme, personnel, eau, eaux usées et déchets.  
michel.lemmens@nandrin.be

VAESSEN Sophie 085/51.94.95  
Famille, jeunesse, participation, santé, mobilité et agriculture.  
sophie.vaessen@nandrin.be

RAMELOT Benoît 085/51.94.95  
Classes moyennes, commerce, économie, PME, culture, sports, infrastructures sportives, loisirs et tourisme.  
benoit.ramelot@nandrin.be

POLLAIN Daniel 0473/71.39.56  
Enseignement, aménagement du territoire, écologie, environnement, logement, relations publiques, communication.  
daniel.pollain@nandrin.be

MOTTET Guy 0477/99.04.64  
Président du CPAS de Nandrin  
En charge de l'accueil extrascolaire et des aînés.  
guy.mottet@nandrin.be

## État civil automne 2010

### Naissances

DELCORTE Alexandre	14/09/2010
DI ZINNO Lynh	15/09/2010
LALLEMAND Alexandre	01/09/2010
COLEMONT Mathéo	14/09/2010
CAPRARO Evan	21/09/2010
LECLERCQ Clovis	21/09/2010
DEVILLE Hugo	22/09/2010
BAWIN Benjamin	22/09/2010
GIROUX Emma	24/09/2010
MBAYE Issa	28/09/2010
TODARO Mattéo	08/10/2010
BUSIN Moly	13/10/2010
PILET Oscar	14/10/2010
RULOT Lyria	28/10/2010
MATERNE Tom	03/11/2010
LEVRET Coralie	16/11/2010

### Mariages

STRUWAY Alexandre & VANDERSTRICHT Caroline	16/10/2010
DEGRAVE Christophe & DEGBOMONT Audrey	16/10/2010
MARTIN Didier & TOROSANTUCCI Rosalba	23/10/2010
GRUSLIN Jules & GERDAY Marie	20/11/2010

### Décès

PREGARDIEN Roger	07/09/2010
GORDENNE Georges	07/09/2010
NOEL Willy	17/09/2010
SOHET Jeanne	28/09/2010
TIHANGE Louis	02/10/2010
DARDENNE Paul	03/10/2010
HEDONT Alfreda	05/10/2010
DIZIER Claude	10/10/2010
SOTTIAUX Emilie	13/10/2010
VAN GASSE Camille	15/10/2010
SEVERIN Robert	17/10/2010
MORTROUX Léon	24/10/2010
GODYN Pascal	31/10/2010
NEBOUT Georges	03/11/2010
HAVELANGE Georges	21/11/2010
MATHOT Renée	22/11/2010
DA COSTA Roland	25/11/2010
LEROY Martha	29/11/2010

## Sommaire

Memento téléphonique	
État civil	
Infos Citoyens	
Le mot du Bourgmestre	2 & 3
Écoles et jeunesse	4 à 6
Culture	7 à 10
Agenda	11
Cela s'est passé près de chez vous	14
Social	16 & 17
Communication	18 & 19
Environnement	20
Sports	21
RCU, urbanisme	22 & 23

## Les alcooliques

### Anonymes

LES ALCOOLIKES ANONYMES sont une association d'hommes et de femmes qui partagent entre eux leur expérience, leur force et leur espoir dans le but de résoudre leur problème commun et d'aider d'autres alcooliques à se rétablir.

[www.alcooliquesanonymes.be](http://www.alcooliquesanonymes.be)

Tous les vendredi

4 Rue du Presbytère  
4550 Nandrin  
à 20h00

078/15.25.56



La publication « Carrefour » trimestriel est le bulletin communal de la Commune de Nandrin, éditée à 2500 exemplaires et distribuée par la Poste dans 2390 boîtes aux lettres. Bureau de dépôt : Nandrin N° d'agrégation : P401092  
Éditeur responsable :  
Administration communale de Nandrin.  
Place Ovide Musin 1 - 4500 Nandrin

Comité de rédaction :  
Joseph Nandrin, Bourgmestre  
Daniel Pollain, Échevin  
Pierre Jamaigne,  
Secrétaire communal  
Olivier Hermia, Info conseiller.  
085/51.94.78  
communication@nandrin.be



## Le mot du Bourgmestre



Chaque fin d'année est propice aux bilans, aux projets et bonnes résolutions. Celle-ci n'échappera pas à la règle.

De bilans positifs, il en est question pour 2010 !

En plus d'avoir assumé son service

quotidien, l'Administration a déployé sur plusieurs fronts une énergie considérable en élaborant par exemple :

pour son personnel, de nouveaux règlements et statuts dans le cadre de la politique de bonne gouvernance communale ;

pour sa population et ses futurs habitants, le règlement communal d'urbanisme<sup>1</sup>, la gestion des cimetières, et bien sûr le dossier des déchets dont nous parlons depuis plusieurs mois<sup>2</sup>.

Différents chantiers sont clôturés, ceux des pépinières, mais nécessaires entretiens routiers, les chantiers énergétiques, tels la pose de panneaux solaires, nouveaux châssis et doubles vitrages et la régulation des chauffages de plusieurs bâtiments.

Un autre projet déjà entamé et qui se poursuivra tout au long de 2011 est celui des infrastructures du Péry. Les drainages ont été réalisés, la dalle coulée, et à présent les premières lignes de blocs sont posées. La suite de ce chantier sera la création des 2 terrains synthétiques, et enfin l'aménagement des parkings et abords.

D'autres grands projets débiteront également en 2011. Le bâtiment communal « Ovide Musin » qui héberge nos services à la population sera entièrement assaini, il doit faire l'objet de travaux de stabilisation et d'assèchement. Ces travaux permettront une réorganisation complète des bureaux qui y sont installés pour un plus grand confort d'accès des citoyens.

La rue de la Rolée recevra un nouvel aménagement, la place Baudouin 1er sera réorganisée, et plusieurs routes seront réparées et profilées.

*Le monde change de peau*

*Sera-t-il laid ou bien beau*

*Couvert de couleur peinture*

*Ou de vert nature ?*

Nous chantait Alain Souchon. Un couplet qui prend tout son sens aujourd'hui à Nandrin.

Le service de l'urbanisme disposera prochainement du Règlement Communal d'Urbanisme pour garantir un changement de peau harmonieux dans nos villages. Ce règlement est soumis à l'enquête publique jusqu'au 14 janvier, et vient d'être débattu lors des différentes séances destinées à la population. Il permettra entre autres de clarifier la manière dont se développera l'habitat à Nandrin (ses proportions et ses situations) ainsi que le développement commercial que nous réserve l'avenir.

Vert nature, c'est aussi la couleur qui a été choisie pour le nouveau logo communal. La modernisation qui s'opère dans la communication a amené le Collège communal à s'intéresser à la cohérence de l'image de Nandrin à l'intérieur de ses frontières, mais aussi dans toute la région. Les explications concernant ce nouveau symbole vous sont données dans les pages qui suivent<sup>3</sup>. NANDRIN sera La Belle en Condroz

Le site Internet<sup>4</sup> change également de peau, l'administration communale a redéveloppé son site [www.nandrin.be](http://www.nandrin.be). Le but est d'avoir un outil plus convivial pour les visiteurs. Outil qui pourra être mis à jour par plusieurs intervenants et ainsi donner une information pertinente en « direct ». Sa prochaine évolution permettra aux habitants de Nandrin d'y commander une série de documents en ligne et d'obtenir un contact direct avec son administration.

Concernant les comprimés d'iode liés aux risques nucléaires, une nouvelle distribution est prévue dans le courant de l'année 2011. La campagne d'information débutera au printemps.

Il ne me reste plus au nom de votre Administration communale qu'à vous souhaiter à l'aube de 2011 d'excellentes fêtes de fin d'année.

1. Voir l'avis d'enquête ci-contre et le dossier urbanisme pages 22 & 23

2. Nouvelles collectes des déchets et informations pages 1 & 20

3. Un nouveau logo pour Nandrin pages 18 & 19

4. Le nouveau site Internet [www.nandrin.be](http://www.nandrin.be)

Joseph NANDRIN  
Votre Bourgmestre.

## Tests sirènes



**Ces tests auront lieu les 6 janvier et 7 avril 2011.**

**A cette date, les sirènes seront actionnées entre 12h et 13h.**

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alerte NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. (Au-delà de 500m les « messages parlés » sont difficilement audibles. Des moyens alternatifs sont en cours de développement pour pallier ce problème).

Toutes les informations utiles sur le réseau d'alerte des sirènes de la Sécurité civile sont reprises sur le site Internet :

**[www.centredecrise.be](http://www.centredecrise.be)**

À l'occasion de ces essais, vous pouvez faire part de vos observations via l'adresse e-mail suivante : **[alerte@ibz.fgov.be](mailto:alerte@ibz.fgov.be)** ou **0800-94.133**

## REGLEMENT COMMUNAL D'URBANISME

### ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir que le projet de règlement communal d'urbanisme (RCU) a été adopté par le Conseil communal en sa séance du 29 novembre 2010.

Le RCU a pour fonction d'encadrer l'aménagement futur du territoire communal. Il définit des options et des règles, relatives notamment aux divisions de parcelles, aux constructions, extensions ou transformations d'immeubles, à l'aménagement des voiries et de l'espace public.

Le projet de RCU peut être consulté sur le site internet [www.nandrin.be](http://www.nandrin.be) ou à l'Administration communale, place Ovide Musin, n°3 à 4550 NANDRIN, du 10 décembre 2010 au 14 janvier 2011 :

**du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 ;  
le mercredi également de 13h30 à 15h30 ;  
le jeudi, également de 18h00 à 20h00.**

*Attention, l'administration sera fermée les 24, 27 et 31 décembre 2010. La consultation du projet de RCU ne sera donc pas possible à ces dates.*

Les personnes qui auraient des observations à formuler au sujet du projet de RCU sont invitées à les adresser, par écrit, au Collège communal avant le 14 janvier 2011 ou à les signifier lors de la clôture de l'enquête qui aura lieu à la Maison communale, le dit jour, à 11 heures.

En raison des fêtes,  
l'Administration  
communale sera fermée les  
24, 27 et 31  
décembre 2010



## École communale & Jeunesse

### La cour de récréation relookée

C'est par un beau mercredi après-midi de septembre que les membres actifs du Comité scolaire et les enseignantes de l'implantation de Saint-Séverin ont retroussé leurs manches et sorti les pinceaux pour donner des couleurs à la cour de récréation.

Grâce à cette équipe dynamique, des jeux ont été peints au sol pour le plus grand bonheur des enfants qui les ont adoptés dès le lendemain et continuent à faire des temps libres de véritables moments de récréation.

Un tout grand merci à ces bénévoles, parents et enseignants, qui œuvrent pour le bien-être de tous nos élèves.



La cour de récréation prend des couleurs

### L'exposition « Matisse »

Pour les petits élèves de l'école communale de Saint-Séverin, « Matisse » était un parfait inconnu !

Mais aujourd'hui, posez-leur cette question : « Connais-tu l'artiste Matisse ? » Ils vous parleront de silhouettes, de feuillages, d'algues, de danseuses, de couleurs vives, de découpages,...



### Une excursion à la « Cabriole »

Ce 20 septembre, le soleil était de la partie et nous accompagnait pour découvrir un environnement qui nous a conduit à devenir un des citoyens du monde des Indiens.



Nous avons découvert un autre mode de vie en respectant l'environnement naturel, en développant l'esprit d'équipe, la confiance en soi, la capacité d'adaptation et en prenant soin de notre nature.

### A l'école du théâtre

Après une première expérience très enrichissante en 2009, un projet théâtral voit à nouveau le jour en cette année scolaire.

En collaboration avec le centre culturel de Huy et l'école Saint-Martin, les élèves de 5e année se sont lancés dans la conception et la réalisation d'un spectacle mêlant comédie et danse. Celui-ci sera présenté au public sur les planches du festival Fraja au centre culturel de Huy en mai 2011.



Tout est à imaginer et à construire, et pour aider les élèves dans leurs apprentissages, outre l'encadrement de leurs enseignants, Madame Orban et Monsieur Ramelot, ceux-ci peuvent compter sur le professionnalisme de deux animateurs spécialisés : Jean-Luc Gerlache et Gabriella Koutchoumova.

### Dessine-moi ton portrait...

C'est du 8 au 10 novembre que les élèves de deuxième année de l'implantation de Villers-le-Temple ont effectué un stage artistique à Ovifat. L'objectif de celui-ci était d'aborder différentes techniques permettant de réaliser un portrait. Encadrés par leurs institutrices et deux animatrices du musée Curtius de Liège, les enfants ont pu développer leurs talents dans le domaine du dessin et de la peinture mais aussi aborder d'autres techniques telles que la photographie et la sculpture.

Le sourire aux lèvres, ils sont revenus les bras chargés de leurs œuvres dignes des plus grands artistes contemporains.



### La bataille des livres

C'est reparti pour une troisième année consécutive pour ce projet rassemblant tous les élèves de la troisième à la sixième année primaire.

Grâce à la Bataille des livres, le verbe « lire » se conjugue à l'indicatif présent à toutes les personnes dans ces classes avec un objectif commun : donner pour certains et développer pour d'autres le goût de la lecture.



## Stages & activités 2011

### Vacances de carnaval du 7 au 12 mars

- Garderies en activités : stage organisé pour les 2.5/12 ans « Carnaval : chez nous et ailleurs... » - Infos : 0479/650 426
- Stage de la Province de Liège en partenariat avec les Garderies en activités pour les jeunes de 13 à 15 ans « C'est moi le plus fort... » - Infos : 0479/650 426
- L'Espace jeunes de Nandrin et le PCS du Condroz : Activités : jeux de société, fléchettes, kicker... pour les jeunes de 13 à 17 ans - Infos : 0476/752 709 et 0474/774 642

### Vacances de Pâques semaine du 18 au 22 avril

- Garderies en activités : stage organisé pour les 2.5/12 ans « Printemps ; tu nous mets au vert... » - Infos : 0479/650 426
- L'Espace jeunes de Nandrin et le PCS du Condroz : Activités-sorties : Walibi, piscine tropicale, bowling... pour les jeunes de 13 à 17 ans - Infos : 0476/752 709 et 0474/774 642



### Vacances d'été

- Echevinat de la Jeunesse - organisation des plaines d'été - du 18 au 29 juillet. Pour les enfants et les jeunes de 2.5 à 16 ans
- Garderies en activités : stage organisé pour les 2.5/12 ans « J'ai joué, je joue, je jouerai... » - du 8 au 12 août - du 16 au 19 août - Infos : 0479/650 426
- Stage de la Province de Liège en partenariat avec les Garderies en activités pour les jeunes de 4/6 ans et 6/9 ans « Dessine

et vis la nature... » - du 8 au 12 août  
Infos : 0479/650 426

- Stage organisé en partenariat avec les associations sportives et culturelles de Nandrin et l'ADEPS Semaine « découvertes 2011 » - du 22 au 26 août - pour les enfants de 2.5/12 ans - Infos : 0479/650 426
- Garderies en activités organisées à la journée : les 29, 30, 31 août. Pour les enfants de 2.5/12 ans - Infos : 0479/650 426



## L'argent de poche... pas un tabou

*L'argent de poche... sujet à débat ! A partir de quel âge, combien donner, comment le donner, pour quoi faire, une obligation...? Essayons d'y apporter quelques réponses.*

### Le but ?

Cette action de donner de l'argent de poche, est un outil de la démarche éducative. Elle permet l'apprentissage à devenir autonome et responsable ainsi qu'à gérer l'argent. Ce geste doit être juste. S'il y a une différence entre frères, c'est qu'il y a une réelle cause (pas de discrimination), il ne faut pas non plus ranger sa chambre ou avoir de belles notes... C'est un plus à la dringuelle donnée lors de la nouvelle année ou d'un beau bulletin ou un salaire de job étudiant.

### Quand et comment ?

Cette somme d'argent sera donnée de préférence en liquide pour garder un côté affectif à la démarche. Elle sera donnée par un parent (l'argent donné par mamie ou tonton ce n'est pas la même chose).

L'argent de poche n'est pas une rente mensuelle, ce ne doit pas être un droit acquis. S'il est donné de manière mensuelle ou semestrielle, il faut s'y tenir. Grâce à cette régularité l'enfant apprendra à gérer son argent, à planifier ses dépenses, à épargner pour un achat coûteux...

La fréquence peut passer d'une fois par mois à une fois toutes les semaines s'il a de la difficulté à gérer ou l'inverse.

Il est important que la somme soit insuffisante, car dans la vie, on ne peut pas s'acheter tout ce que l'on veut, on doit faire des choix ou renoncer à certaines envies...

### A partir de quel âge ?

Attendez que votre enfant ait une certaine maturité. Avant 12 ans, l'enfant n'a pas réellement besoin d'argent de poche. Avec la rentrée dans l'enseignement secondaire, sa vie d'étudiant change : un sandwich à midi, une sortie entre amis, du lèche vitrine entre copines...

Il semblerait que les jeunes entre 10 et 13 ans perçoivent environ 17 €/mois et à 17 ans 60 €/mois. Une «indexation» peut être prévue à chaque rentrée scolaire, lors d'un anniversaire...

Il se peut que votre enfant n'en veuille pas, car il n'en voit pas l'utilité (il a tout ce qu'il désire), par peur de grandir, par manque de confiance en lui... N'hésitez pas à en parler et à le rassurer...

### Pas une obligation

Aucune loi n'impose l'argent de poche. Certains parents paient tout ce dont le jeune a besoin

(habits, sorties, cartes de GSM...), d'autres préfèrent donner plus d'argent au jeune pour qu'il achète lui-même ce dont il a besoin... Ca peut être un mélange des deux, les parents se chargent des vêtements, coiffeur... et donnent une somme plus petite pour les loisirs (cinéma, une frite le samedi soir...). Mettez les choses au clair dès le départ, demandez lui qu'il en fasse bon usage. Ok pour les dépenses futiles mais non au gaspillage et aux achats nuisibles (tabac, alcool...) sous peine de suspension d'argent de poche.

Vous pouvez prendre l'initiative de lui apprendre à mieux dépenser et l'orienter s'il vous le demande.

### Un compte en banque

Comme dit plus haut, il est préférable de donner l'argent de poche en liquide, mais pourquoi ne pas lui ouvrir un compte bancaire pour les revenus des contrats étudiants, des enveloppes reçues pour les fêtes ou pour épargner une partie de l'argent perçu... C'est aussi un bel apprentissage que de savoir gérer un compte bancaire...

Plus d'info : [www.famiweb.be](http://www.famiweb.be) ;  
[www.enseignons.be](http://www.enseignons.be) ; [www.magicmaman.be](http://www.magicmaman.be) ;  
[www.oivo-crioc.org](http://www.oivo-crioc.org) ; [www.citoyenparent.be](http://www.citoyenparent.be)

Article proposé par Jean-Marc DELMELLE (animateur directeur) INFOR JEUNES asbl  
quai Dautrebande 7 HUY - tél. 085/21.57.71  
e-mail : [huy@inforjeunes.be](mailto:huy@inforjeunes.be)



## Le Plan de Cohésion Sociale (PCS)

C'est un projet proposé par la Région wallonne depuis juin 2009 qui est mené par cinq communes du Condrez : Clavier, Hamoir, Anthistes, Tinlot et Nandrin.

Les nouveaux plans de Cohésion Sociale sont les pendants des anciens Plans de Prévention et de Proximité (PPP) qui soutenaient diverses initiatives en lien avec des projets développés pour et par les jeunes.

Dans ce cadre, voici une série d'activités menées sur les communes concernées.

### Dans la peau d'un autre personnage ...

Projet imaginé par un jeune de Clavier ...



Le jeu de rôle c'est se retrouver dans la peau d'un autre personnage, d'une personnalité totalement différente de la nôtre.

Les participants racontent alors les péripéties de leurs personnages dont le Maître de Jeu qui narre les aventures.

C'est au cours de ces jeux basés sur l'imagination et le libre arbitre que le joueur peut donner cours à son esprit mais s'amuser, se distraire et ceci dans un cadre très social où la communication est de rigueur.

A vous de découvrir ce projet par vous-même à partir de janvier 2011.

A partir de 12 ans jusqu'à 112 ans !

- Plus d'infos auprès de :  
Marilyse Renard, éducatrice PCS  
0474/77. 51. 68  
[www.pcs-condrez.be](http://www.pcs-condrez.be)

## Relevez le défi et organisez un défilé de mode de A à Z ...

Envie de construire un projet «défilé de mode» destiné à mettre en lumière les magasins de seconde-main de la région (Clavier, Tinlot, Ouffet) et de rompre avec l'image négative souvent associée à ces boutiques ?

Mais aussi !!! Parce que «être bien dans sa peau» est l'affaire de toutes et de tous quels que soient votre origine, votre handicap, votre âge, votre silhouette, ...

Mais encore !!! Des occasions de travailler ensemble dans la mise en place de ce vaste projet et ce, à partir de vos idées, vos ressources et vos savoirs-faire.

« Envie de participer avec nous à cette aventure humaine ? »

- Vous avez des talents de couturiers ou simplement des idées géniales de création ?
- Vous avez des dons dans la coiffure, le maquillage, la manucure, le bien-être, ... ?
- Vous avez du matériel de sons et de lumières à mettre à disposition pour ce projet ?
- Vous êtes un pro de la photo ou le roi de la caméra ?
- Vous avez envie de défiler sur un vrai podium: seul, en famille, avec vos amis, avec vos collègues ?
- Vous avez tout simplement l'envie de partager avec d'autres dans la mise en place de ce projet ?

Alors, rejoignez-nous et participez à la prochaine réunion qui aura lieu le 13 janvier 2011 dès 9h30 dans les locaux du Téléservice du Condrez à Ouffet.

Afin que toutes et tous puissent participer au projet, une rencontre sera également prévue pour les étudiants et les écoliers pendant les vacances de Carnaval. N'hésitez pas à déjà vous inscrire !

Intéressé? Inscrivez-vous au 0473/61.48.25 pour le 10/01/2011.

!!!! La mobilité ne doit pas être un problème dans la mise en place de cette action. Nous vous invitons à nous téléphoner au moins une semaine avant l'activité si vous ne pouvez vous déplacer par vos propres moyens.

Une initiative de la boutique « Les 4 saisons » de Tinlot, de la boutique « Côté printemps » de Clavier, de la boutique Niftout du Téléservice du Condrez et du Plan de Cohésion Sociale du Condrez.



### Du cirque à Nandrin

Depuis le 06 septembre, le Cirque s'est installé à Nandrin.



Pas de bêtes féroces ou de chapiteau mais bien un atelier où les enfants de 6 à 12 ans peuvent découvrir les joies du Cirque : jonglerie, équilibre, théâtre,... Le tout dans un environnement créatif et amusant.

Venez rejoindre la troupe de Circassiens et vous amuser tous les lundis de 16H30' à 17H30' à l'Espace des Templiers.

Plus d'infos sur [www.ducirque.be](http://www.ducirque.be) ou au 0485/83.07.03 (Maxime LORQUET)





Dans le cadre de sa collaboration avec le Centre Culturel de l'Arrondissement de Huy (CCAH), la Commune de Nandrin participe au projet « Noël au Théâtre », et a le plaisir de vous présenter le spectacle Tourne Solo d'André Borbé à la salle communale de Saint-Séverin le 4 janvier.

André Borbé chante pour le public familial depuis 1992. A ce jour, il a réalisé cinq albums et a présenté plus de mille concerts à travers le monde: Belgique, France, Suisse, Espagne, Portugal, Louisiane, Québec, Cuba, Burkina ... Quand il n'est pas sur les routes, il «bricole» des musiques pour dessins animés, monte des pièces de théâtre et spectacles de danse, écrit des récits, ... et bien sûr compose des chansons ! «Tourne Solo» est un concert acoustique et intimiste, guitares et belles rencontres sont au programme.

Ce spectacle présenté aux enfants dès 6 ans fait partie d'un projet complet initié par le CCAH. Du 11 décembre au 8 janvier, ce sont 17 spectacles qui sont présentés dans l'arrondissement de Huy.

Théâtre, musique et magie sont au programme que nous vous présentons ici (dates concernant la période après la distribution de votre Carrefour. Programme complet sur [www.acte2.be](http://www.acte2.be)) ◀

Spectacle	Catégories	Âges	Commune	Date	Infos
La fabuleuse et authentique histoire du Rock racontée aux enfants	Rock	dès 10ans	Villers-le-Bouillet	26/12/2010 à 17h	0470/89.81.99
4 oreilles et 1 nez	Conte et musique	dès 3 ans	Strée	27/12/2010 à 15h	085/41.02.20 (ext.5)
Le Chasseur de couleurs	Magie	dès 4 ans	Couthuin	28/12/2010 à 15h	085/71.21.98
Ali au pays des merveilles	Chanson	dès 4 ans	Les Avins	29/12/2010 à 14h30	0479/81.89.95
One	Musique	dès 7 ans	Marchin	29/12/2010 à 16h	085/41.35.38
Aventure en miniature	Théâtre	dès 4 ans	Hermalle-sous-Huy	30/12/2010 à 14h30	085/31.37.49
Igloo	Théâtre	dès 5 ans	Comblain-la-Tour	3/01/2011 à 15h	086/38.94.43
<b>Tourne Solo</b>	<b>Chanson</b>	<b>dès 6 ans</b>	<b>Saint-Séverin</b>	<b>4/01/2011 à 15h</b>	<b>085/51.94.78</b>
La femme, le mari et le poisson	Théâtre	dès 6 ans	Wanze	5/01/2011 à 15h	085/21.39.02
Entre cime et racines	Théâtre et marionnettes	dès 5 ans	Ouffet	6/01/2011 à 15h	0479/50.46.36
Arabesque	Théâtre et musique	de 2 à 4 ans	Anthisnes	7/01/2011 à 16h	04/383.63.90
Clair de nuit	Théâtre	dès 4 ans	Tinlot	8/01/2011 à 17h	0492/88.32.23

## Avis aux artistes de la région



Dans le cadre  
du projet  
« Passages »,  
de la Province  
de Liège

Pour l'édition  
2010/2011 du  
Projet Boule  
de Neige, les

communes partenaires du Centre Culturel  
de l'Arrondissement de Huy proposent aux  
artistes de leur région de participer à cette  
traditionnelle exposition itinérante et à voir  
leurs œuvres parcourir nos communes.

Un concept simple et enrichissant, les  
artistes exposent leurs œuvres lors du  
passage de Boule de Neige dans leur  
commune respective (ou la plus proche  
de la tournée). Un jury désigne les deux  
artistes de l'exposition qui pourront faire  
partie de « Boule de Neige » et participer à  
une grande exposition finale à Huy.



Les artistes qui souhaitent participer au  
projet peuvent contacter le permanent  
culturel local de leur région :

Anthisnes : Frédéric Schenk - 04/383 63 90

Ouffet : Francis Froidbise - 0495/75 71 30

**Nandrin : Olivier Hermia - 085/51 94 78**

Verlaine : Fabienne Hanze - 04/259 99 10  
(vendredi 8h30 à 12h)

Tinlot : Karin Borremans - 085/83 09 16

Infos complémentaires :  
[www.acte2.be](http://www.acte2.be)

De 2010 à 2011, l'exposition va parcourir neuf  
communes partenaires du CCAH. Tous les ver-  
nissages sont fixés au premier vendredi à 19h.

Voici le programme des expositions « Boule de  
Neige » à venir :

Dates	Commune
21 au 30 janvier 2011	Anthisnes
18 au 27 mars 2011	Ouffet
<b>20 au 29 mai 2011</b>	<b>Nandrin</b>
19 au 28 août 2011	Verlaine
07 au 16 octobre 2011	Tinlot
décembre 2011	Huy

Pour toute information sur Boule de Neige  
à Nandrin : Olivier Hermia 085/51.94.78 ◀

## Le 19 février 2011, le nouveau spectacle de Renaud Rutten « Blagues et Sens »



Le comité scolaire de Saint-Séverin vous invite  
ce 19 février 2011 à une représentation du nou-  
veau spectacle de Renaud Rutten « Blagues et  
Sens ». Ce tout nouveau spectacle de Renaud  
Rutten est la suite de ... « Sans blague » que  
l'artiste a présenté de nombreuses fois dans la  
région.

Renaud Rutten, acteur et humoriste belge que  
l'on ne présente plus, apparaît très réguliè-  
rement au cinéma, dans les comedy-show et à la

radio. Nandrin d'adoption pendant plusieurs  
années, il fait un retour parmi nous et pour la  
bonne humeur de tous.

**Samedi 19 février 2011 à 20h**  
**à la salle communale de Saint-Séverin**  
**Infos et réservations : 0491/19 59 97**

Le nombre de places disponibles est limité. ◀

## Les 12 et 13 février 2011, exposition « Arts au Village » à Saint-Séverin



Comme chaque année,  
les ateliers d'arts

« Art au Village » organisent leur exposition de  
peintures, aquarelles, dessins, pastels, photos,  
sculptures, etc. réalisés par des artistes locaux  
et régionaux.

Pour rendre cette exposition encore un peu  
plus originale, un « Troc-art » sera organisé. Le  
concept en est simple, vous proposez un ser-  
vice contre une oeuvre soumise au troc.

L'exposition se déroulera à la salle de Saint-Sé-  
verin rue d'Engihoul les 12 et 13 février de 14h  
à 19h.

Entrée gratuite pour tous.

**Les ateliers d'arts ont lieux tous  
les vendredis de 18h45 à 21h30.**

**Renseignements et inscriptions  
Yvette tél : 04.371.55.11**

**e-mail: [ettevygy@base.be](mailto:ettevygy@base.be)**

**Blog: <http://artauvillage.skynetblogs.be/>  
Places limitées.** ◀





## Bibliothèque

Voici l'hiver, les longues soirées, le temps de se remettre à lire « au coin du feu »

A la bibliothèque, vous trouverez de quoi vous distraire :



Michel Houellebecq, prix Goncourt 2010 « La carte et le territoire »

BOYD William : Orages ordinaires  
ARMAND Marie-Paul : La poussière des Corons  
ROTH Philippe : La tache  
COELHO Paolo : Brida  
ABECASSIS Eliette : Une affaire conjugale  
SIGNOL Christian : Une si belle école

Si vous avez aimé « Elle s'appelait Sarah », vous lirez avec plaisir et intérêt « Deux ou trois choses de Sonia ». C'est l'histoire d'une petite Polonaise qui a traversé le siècle et ses malheurs en regardant les étoiles. Son fils nous la raconte dans un texte émouvant et sincère.

### Quelques lecteurs apprécieront des thrillers :

CONNELLY : L'épouvantail  
SIMMONS : Terreur  
CRAIS : Le dernier détective  
COBEN : Sans un adieu  
NESBO : L'étoile du diable

### Et le dernier Goncourt ?

« La carte et le territoire » par Michel HOUELLEBECCQ, personnalité controversée, professeur de désespoir, mais au style éblouissant. Il décrit la

misère affective et sexuelle de l'homme et sa solitude absolue.

Deux de ses ouvrages se trouvent également dans les rayons de la bibliothèque :  
« La possibilité d'une île » et « Les particules élémentaires ».

Bonne lecture.  
Bibliothèque communale de Nandrin,  
rue Godinasse  
ouvert le mercredi et samedi  
de 15h00 à 17h00.  
Le Dimanche de 10h00 à 12h00



### Un recueil de nouvelles publié dans la collection « Libres Écrits » aux éditions des Territoires de la Mémoire

Les Territoires de la Mémoire ont le plaisir de vous annoncer la sortie, dans la collection « Libres Écrits », d'un recueil de douze nouvelles intitulé *Passage de mémoire*. Ce recueil est l'aboutissement d'un concours d'écriture organisé par les Territoires de la Mémoire dans le cadre de l'opération « Aux livres, citoyens ! ».

Préfacé par l'écrivain Luc Baba, le livre regroupe douze textes de fiction, sélectionnés par un jury et qui traitent de la transmission d'un événement dramatique de l'Histoire. Sont ainsi évoqués sous la plume des différents auteurs : les camps nazis, le génocide des Tutsi du Rwanda, le bombardement d'Hiroshima, le conflit israélo-palestinien ou encore la problématique des centres fermés.

La nouvelle qui ouvre le recueil, intitulée « 9h06, le Finisseur est de retour », a reçu le prix des Territoires de la Mémoire. Signée par Hugues Dorzée, journaliste au quotidien *Le Soir*, elle relate la souffrance d'une jeune Rwandaise confrontée à son ancien bourreau dans les rues de Liège.

« Espérance est rwandaise. Et c'est sa voix que l'on entend. L'unique lueur du texte est son prénom, qui s'éteindra. Hugues Dorzée, crieur du Soir, nous ballade sur les trottoirs de Liège dans le souffle court de cette femme. L'homme qui a tué et violé sa mère est de retour, alors elle se fout des œuvres d'art que les blancs ont créées pour apaiser leur conscience, elle ne rêve même plus de justice. Elle a fui, et cherche sans armes à rendre la blessure moins acide. Mais comment respirer l'air qu'IL respire ? » (Luc Baba).

## Passage du Bibliobus

### Villers-Le-Temple (Nandrin)

13h45 à 15h30  
école communale,  
place Baudouin premier, 1  
1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> jeudis :  
6\* & 20 janvier  
3 & 17 février  
3 & 17 mars  
\* Horaire de vacances : 10h30 à 11h00

### Saint-Séverin (Nandrin)

09h00 à 10h15  
École communale,  
rue Engihoul, 13  
2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> lundis :  
10 & 24 janvier  
14 & 28 février  
14 & 28 mars



*Passage de mémoire (recueil de nouvelles), 112 pages*  
Éditions des Territoires de la Mémoire, coll. « Libres Écrits »  
Prix : 6,00€



## L' Histoire de Nandrin en bande dessinée

Marie Blavier est la conservatrice du musée communal de la vie rurale condruise fondé en 1973 par le Royal Élan fondation Christian Blavier.

Le musée dont les collections abordent différents thèmes, depuis la géologie jusqu'aux traditions populaires en passant par l'agriculture et les métiers artisanaux accueille chaque année de nombreux visiteurs, et particulièrement les enfants qui y viennent dans le cadre de leurs activités scolaires ou familiales.

Les fréquents contacts avec le jeune public et l'intérêt que M. Blavier porte à l'histoire de sa région l'ont incitée à créer un projet de bande dessinée historique autour de Nandrin avec les écoles du territoire. Projet pour lequel M. Blavier a pu trouver un soutien actif auprès des directeurs d'écoles et de l'Échevinat de l'enseignement de Nandrin.

L'histoire de Nandrin et de ses villages est riche, Ovide Musin à Nandrin, les Templiers à Villers-le-Temple, les moines de Cluny à Saint-Séverin... Une matière abondante et entièrement disponible sous un même toit, le musée communal. C'est donc naturellement au départ de ce dernier que débute les fresques historiques

interprétées par les enfants de 6<sup>e</sup> année primaire de Nandrin, et réalisées avec le soutien de Marco Venanzi, dessinateur de BD nandrinois, et le scénariste Michel Dusart.

Le projet s'est articulé autour de différents groupes d'enfants qui se sont approprié les thèmes. Le scénariste a tout d'abord établi le plan sur lequel chaque groupe a pu s'appuyer lors des ateliers.

1. Deux enfants ont visité le musée de la vie condruise à Nandrin et racontent, avec enthousiasme, ce qu'ils y ont découvert. Ils connaissent ainsi des morceaux d'histoire de Nandrin, Saint-Séverin et Villers-le-Temple.
2. Nandrin : Ovide Musin, un enfant doué.
3. Nandrin : Madame Musin a disparu.
4. Saint-Séverin : L'Église de Saint-Séverin.
5. Saint-Séverin : Les carpes de Saint-Symphorien.
6. Villers-le-Temple : Les Templiers de Villers.
7. Villers-le-Temple : Le revenant de la Commanderie.
8. ... 150 ans de vie quotidienne à voir au musée.

Le dessinateur, guidé par les enfants, a créé les personnages, les décors, le découpage des planches.

Aux enfants d'apporter la touche finale de mise en couleur. C'est le crayon qui a été choisi, plutôt que l'ordinateur, pour arriver à un résultat

plus homogène. Rappelons que toutes les histoires seront reliées dans un même ouvrage à la façon d'une BD professionnelle. Les travaux se terminent, et devraient être disponibles courant mars 2011.



M. Blavier et le scénariste Michel Dusart



Marco Venanzi et les élèves enthousiastes

Avec le soutien de :



### Heures d'ouverture du musée :

le Samedi de 14h00 à 17h00  
ou sur rendez-vous.

**Écoles :** Visites thématiques avec animateur(trice) le mercredi de 09h00 à 12h00

Rue du Presbîtere 2 - 4550 Nandrin  
Infos : Madame Blavier (Conservatrice)  
085/51 11 57

## Agenda

<b>Janvier</b>	
4	Spectacle Tourne Solo d'André Borbé dans le cadre de Noël au Théâtre, pour les enfants à partir de 6 ans. 15h à la salle de Saint-Séverin - info : 085/51.94.78 - voir P.7
6	Bibliobus, Place Baudouin premier à Villers-le-Temple de 10h30 à 11h00.
10	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15.
12	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h.
15	Souper annuel du Royal Sporting Club Cycliste Nandrinnois à 18h30, salle de Saint-Séverin.
20	Bibliobus, Place Baudouin premier à Villers-le-Temple de 13h45 à 15h30.
24	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15.
26	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h.
<b>Février</b>	
3	Bibliobus, Place Baudouin premier à Villers-le-Temple de 13h45 à 15h30.
9	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h.
11	Exposition Art au Village à la salle communale de Saint-Séverin - voir P.8
14	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15.
17	Bibliobus, Place Baudouin premier à Villers-le-Temple de 13h45 à 15h30.
19	Spectacle de Renaud Rutten à 20h à la salle de Saint-Séverin. -voir P.8
23	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h.
26	Courses cyclistes Elites / Espoirs en ligne - débutants et juniors sur circuit à Saint-Séverin - ouverture de la saison 2011 - 40ème grand prix Raygeo.
28	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15.
<b>Mars</b>	
3	Bibliobus, Place Baudouin premier à Villers-le-Temple de 13h45 à 15h30.
5	Goûter du printemps avec animation musicale - Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple - Salle Communale de Saint-Séverin.
9	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h.
14	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15.
17	Bibliobus, Place Baudouin premier à Villers-le-Temple de 13h45 à 15h30.
23	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h.
24	Collecte de sang de 16h à 19h à l'école Saint Martin - rue de la Rolée,4 à Nandrin.
26	Repas Télévie à la salle de Saint-Séverin.
28	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15.
<b>Avril</b>	
3	Marche ADEPS : 5 - 10 - 20 Km Lieu de rendez-vous Salle Espace des templiers, rue Joseph Pierco 4.
7	Bibliobus, Place Baudouin premier à Villers-le-Temple de 13h45 à 15h30.
9	courses cyclistes pour Débutants et Juniors à Nandrin - 10ème grand prix de l'Administration.
10	au 14/04 Bourse aux jouets et vêtements à la salle communale de Saint-Séverin organisé par le CPAS.
11	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15.
13	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h.
16	Souper & bal du TTCNandrin à la salle communale de Saint-Séverin.
18	au 22/04 Stages de vacances
21	Bibliobus, Place Baudouin premier à Villers-le-Temple de 10h30 à 11h
23	Dîner du printemps avec animation musicale - Amicale des Pensionnés de Villers-le-Temple - Salle Communale de Saint-Séverin.
25	Bibliobus, rue d'Engihoul à Saint-Séverin de 9h à 10h15
25	Fermeture de l'Administration communale (Pâques)
27	Les après-midi récréatives de l'Amicale des Pensionnés de Villers-Le-Temple à l'Espace des Templiers de 14h à 18h
30	Fancy-fair à l'école de Saint-Séverin.

## Balade pédestre organisée par le PPNa



Quand : le dimanche 30 janvier 2011 à 14h00.

Durée : environ 2 h 30.

Itinéraire (environ 9 km) : place Ovide Musin - bois de Soheit - Soheit-Tinlot - Fraiture - Favence - place Ovide Musin.

Rendez-vous : place Ovide Musin, à Nandrin.

### Le BusMut : Votre agence mobile !

Le BusMut est une véritable agence mutualiste mobile aménagée dans un véhicule qui vient à votre rencontre, dans votre commune.

Ce service de proximité vise à faciliter les démarches et déplacements de nos affilié(e)s et ce, plus particulièrement dans les zones rurales!



BusMut vous offre donc les mêmes services que dans une agence mutualiste classique:

- remboursements des soins
- réception et délivrance de certains documents (attestations, cartes européennes, ...)
- avantages de l'assurance complémentaire
- informations et conseils

**Tous les jeudis  
de 15h30 à 16h15  
Place Ovide Musin**





#### ACCUEIL PETITE ENFANCE

#### LES ARSOUILLES

Annick Marchanf - rue de la Gendarmerie, 64  
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.38.00  
Nathalie Vincent - rue de la Tourette, 14 - 4550  
Villers-le-Temple  
gsm : 0497.84.64.79.

#### ACCUEILLANTES CONVENTIONNEES

Garderie des tout-petits : Nandrin - Villers-le-  
Temple - Saint-Séverin - Fraineux  
M. Dardenne 085.51.26.07  
N. Hansenne 085.51.10.12  
C. Rulot 085.51.18.58 - F. France 085.51.26.42

#### AGENCE de VOYAGE

**SERVICE VOYAGES** - Brasseur Eve  
route du Condroz, 204/2 - 4550 NANDRIN  
Tél. : 085.31.72.43 - www.servicevoyages.be  
eve.nandrin@servicevoyages.be

#### ANIMAUX

#### MOULIN BURETTE

rue de Dinant, 11 - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.23.14 - Fax : 085.51.27.51  
info@burette.be - www.burette.be

#### BANQUES - ASSURANCES

#### EMILE JACQUES

Assureur Conseil - route du Condroz, 109  
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.30.50  
Fax: 085.51.30.67 - ejacques@emilejacques.be

**ING** - Bureau Bernard Laffut sprl  
place Ovide Musin, 13 - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.14.50 Fax : 085.51.19.32  
laffut.nandrin@ing.be

**CBC** - Serge Stevard  
route du Condroz, 21 - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.97.70 Fax : 085.51.97.79  
serge-stevart@cbc.be

**CREDIT AGRICOLE**  
Micheline Devaux - route du Condroz, 105  
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.15.53 Fax:  
085.51.26.38 - bureau.devaux@portima.be

**BNP PARIBAS FORTIS**  
David Meys - rue de Nandrin, 1  
4550 NANDRIN - Tél: 085.71.04.90  
Fax : 02.228.18.80 - nandrin@fortis.com

#### BATIMENT

#### HENRARD Benoît

Rénovation d'habitations - rue Joseph Pierco, 3  
4550 Villers-le-Temple - Tél/Fax : 085.25.10.18

**ETS DEC SOL** - Francis Dupont  
rue du petit Fraineux, 17  
4550 NANDRIN FRAINEUX  
Tél / Fax : 04.371.90.13 - dec.sol@skynet.be

**JP&F BATI sprl** - Jean-Paul Schouteden  
rue de Clémodeau, 41 - 4550 Villers-le-Temple  
Tél / Fax : 085.61.34.71 - www.jpfbati.be  
schouteden@hotmail.com  
GSM : 0475.69.05.79 - 0495.25.16.09

#### BOISSONS - DRINK - LIVRAISON LOCATION CHAPITEAUX & CHATEAUX GONFLABLES

**MAX BOISSONS**  
Carrefour Devillers, 6 - 4560 Clavier  
Tél : 086.21.85.11 - info@maxboissons.be  
GSM : 0479.53.84.83

#### BOUCHERIE - CHARCUTERIE

**BOUCHERIE DEFGNEE**  
Raphael Defgne - Rue Godinasse, 2  
4550 NANDRIN - Tél: 085.51.13.67  
Fax: 04.383.78.01 - raphaeldefgne@skynet.be

#### BOULANGERIE

**BOULANGERIE CROSSET**  
Le Cannele sprl - route du Condroz, 131/1  
4550 Nandrin Fraineux - Tél: 085.51.25.10  
www.boulangerie-crosset.be

#### CARRELAGE

**BATI - CARRO - SCHEPENS**  
route du Condroz / rue du Pont, 32  
4540 AMAY - Tél : 085.31.51.30

#### COIFFURE

**COCOON COIFF** - Gach Viviane  
rue de la Tourette, 38 - 4550 Villers-le-Temple  
Gsm: 0486.34.21.09  
Fermeture: dimanche & mardi

**COUPE & COULEUR**  
Nathalie Moisse - route du Condroz, 113  
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.24.88

**NUANCES COIFFURE**  
route du Condroz, 131/3 - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.31.10.25 - www.nuancecoiffure.be

**PATY COIFF** - Patricia Dubois  
route du Condroz, 231 - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.21.84

#### CUISINE

**RAYGEO sprl** - G. Gerday  
route du Condroz, 308 - 4550 NANDRIN  
Tél : 04.372.06.09 - Fax : 04.372.14.11 -  
raygeocuisine@skynet.be

#### CADEAUX DECORATION

**LA TABLE ETC...** Rosella Faseli  
route du Condroz, 310 - 4550 NANDRIN  
Tél : 04.372.15.72 - www.latableetc.be  
info@latableetc.be

#### DISCOTHEQUE

**MONASTERE DANCING**  
Tony Disciascio - route du Condroz, 245  
4550 NANDRIN - Tél : 04.371.30.87  
www.monastere.be - info@monastere.be

#### DROGUERIE

**MAISON PIVOT-BADOUX**  
rue de Dinant, 13 - 4550 Nandrin  
Tél/Fax: 085.51.12.09

#### ELECTRICITE GENERALE

**DEFAYS Jean-Yves**  
rue Clémodeau, 8 - 4550 Villers-le-Temple  
Tél / Fax : 085.84.59.72 - Gsm 0473.89.75.94

#### ELECTGROMENAGER

**ETS DECHAMPS & FILS**  
rue de Dinant, 22 - 4550 NANDRIN  
Tél/Fax: 085.51.11.79 - ets.dechamps@skynet.be

#### ENTRETIEN ESPACE VERT

**PASTURE Sébastien**  
Place O. Musin 16/2 - 4550 NANDRIN  
gsm : 0474.51.52.31 - sebapasture@hotmail.com

#### ESTHETIQUE

**POINT BEAUTE** - Ch. Marcotty  
Croix André, 80 - 4550 NANDRIN  
Tél : 04.371.28.36 - gsm : 0476.98.53.13  
www.pointbeaute.com

#### FLEURISTE

**LI P'TIT BUSQUET** - Myriame Ernest  
rue de la Gendarmerie, 45 - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.24.64 - fa512518@skynet.be

## GARAGE

### GARAGE Laurent VAESSEN

rue Sylvain Gouverneur, 7 - 4550 NANDRIN  
Tél/Fax : 085.51.12.19  
laurentvaessen@skynet.be

### FG AUTO PIECES

route du Condroz, 7 - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.18.23 Fax : 085.51.25.18

## GEOMETRE EXPERT

### DONNE Gérald

rue de la Rolée, 3/1 - 4550 NANDRIN  
GSM : 0497.20.38.29 - gerald.donne@skynet.be  
www.gerald-donne.be

### QUOIBION Nicolas

route du Condroz, 402 - 4550 NANDRIN  
Fax : 04.371.45.62 - GSM : 0479.98.14.42  
nquoibion@skynet.be

## HABILLEMENT

### LA DIFFERENCE S.A.

Françoise Quoibion - route du Condroz, 402  
4550 NANDRIN - Tél : 04.371.40.76  
s.quoibion@ladifference.biz  
www.ladifference.biz

## HORECA

### CAFE «LE MUSIN»

Francis Renneau - Place O. Musin, 17/2  
4550 Nandrin - Tél. 0473.52.50.12  
musin.nandrin@yahoo.fr

### DWICH SC

Livraison Sandwichs Entreprises - Mengal Pierre  
rue Haie Monseu, 3 - 4550 NANDRIN -  
Tél : 04.384.81.58 - Fax : 04.263.69.30  
www.dwich.be - info@dwich.be

## IMAGERIE INFRAROUGE

### THERMIX

rue de La Vaux, 15 - 4550 Nandrin  
Tél. 04.330.99.36 - Gsm 0473.60.62.22  
info@thermix.be - www.thermix.be

## IMPRIMERIE

### IMPRESSION sprl

avenue des alouettes, 10 - 4121 Neupré  
Tél : 04.372.05.05 - GSM : 0478.92.07.07

## INFORMATIQUE

### ACTIVE UP - Conception de logiciels

Mengal Pierre - rue Haie Monseu, 3  
4550 NANDRIN - Tél : 085.25.20.17  
Fax : 085.25.20.18 - GSM : 0496.23.26.26  
www.activeup.com

### LA BULLE INFORMATIQUE -

route du Condroz, 138 - 4121 Neupré  
Tél : 04.371.37.22 Fax : 04.371.53.80  
www.labulle.be - info@labulle.be

## JARDIN - PLANTES - ARBRES

### EVELETTE GARDEN

Tondeuse - Matériel de jardin - Serre  
Bruno & Marc Evelette -rue de Nandrin, 7  
4550 NANDRIN - Tél : 085.51.14.33  
Fax : 085.51.27.37 - www.evelettegarden.be

## JOUETS - JEUX

### SPIRALES - Liliane Veuchelen

rue de Dinant, 3 - 4550 NANDRIN  
Tél. 085.82.83.03 - www.spirales.be  
info@spirales.be - veuchelen@hotmail.com

## LIBRAIRIE PAPERIE CARTERIE

### LIBRAIRIE Fr. et P. NOËL

rue de Dinant, 6 - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.12.22

## LINGE

### COMPTOIR DU LINGE

Julie Dumont - rue du Condroz, 320/4  
4550 NANDRIN - Tél : 04.365.86.81  
juliedumont@tiscali.be

## LOCATION DE MATERIEL

### HENROTAY Robert

Location et vente de matériel horeca  
sonorisation light - rue de Saint-Jean-Sart, 55  
4557 Outrelouxhe - GSM : 0477.90.92.80

## MAZOUT

### MAZOUT PREVOT

Rue de Nandrin, 3 - 4550 NANDRIN - Tél : 085.51.22.23  
Fax : 085.51.11.06 - www.mazout-prevot.be  
richard.prevot@wanadoo.be

## MENUISERIE

### Menuiserie Michel DAULNE

**& fils** - rue du Bosquet, 32 - 4550 Sainbt-Séverin  
Tél/Fax : 04.371.27.76 - info@menuiserie-daulne.be  
www.menuiserie-daulne.be

### MENUISERIE LUIGI - Luigi Lorenzoni

rue des roses, 5 - 4550 Saint-Séverin  
Tél/Fax: 04.371.41.03 - mluigi@skynet.be

## MEUBLE

### AMBIANCE PLACARD

route du Condroz, 410 - 4550 NANDRIN  
Tél: 04.384.42.62 - www.ambianceplacard.net  
belcuisine@skynet.be

### CANAPE CONTEMPORAIN -

Patrick Vinck - route du Condroz, 308/2 - 4550 NANDRIN  
Tél : 04.247.26.50 - Fax : 04.247.36.50  
www.vivrecontemporain.be - info@vivrecontemporain.be

### VIVRE CONTEMPORAIN

Patrick Vinck - route du Condroz, 308/3 - 4550 NANDRIN  
Tél : 04.372.14.72 - Fax : 04.372.14.73  
www.vivrecontemporain.be - info@vivrecontemporain.be

## NETTOYAGE

### DOMESTIC SERVICES

Titres services - route du Condroz, 320/5  
4550 NANDRIN - Tél : 04.367.37.58  
Fax : 04.367.37.65 - angele.dantinne@domestic-service.be

## OPTICIEN

### OPTIQUE DESIGN - Claude Schyns -

route du Condroz, 127/1 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX  
Tél / Fax : 085.51.35.05

## PEINTURE

### COLLIN Jean-Luc

rue La Basse, 16 - 4550 NANDRIN  
Tél : 0477.21.40.01 - Fax : 085.51.41.61

### FORT Gianni

rue Sylvain Gouverneur, 35 - 4550 NANDRIN  
Tél/Fax : 085.82.88.32

## PHARMACIE

### PHARMACIE BAECKEN

route du Condroz, 207 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX  
Tél : 085.51.12.75

## PHARMACIE CLOUX

rue Mannehay, 3 - 4550 Villers-le-Temple  
Tél : 085.51.14.45 - mp.cloux@skynet.be

## PHARMACIE LION

Place Musin, 5 - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.11.78 - phcie.lion@pharmasoft.be

## PHOTOGRAPHIE

### PHOTO-NANDRIN - P. et F. Dujardin

route du Condroz, 127 - 4550 NANDRIN-FRAINEUX  
Tél : 085.51.35.78 Fax : 085.51.30.78

## PLOMBERIE

### PEETERS PATRICK

rue des Trihettes, 8 - 4550 SAINT-SEVERIN  
Tél/Fax : 085.51.13.84

## POELERIE QUINCAILLERIE GAZ

### EHLEN-BOURGUIGNON

rue de Nandrin, 2 - - 4550 NANDRIN  
Tél: 085.51.11.69 Fax: 085.51.33.50 - contact@ehlen.be

## SERVICE ENTREPRISE - HOLDING

### XL GROUP

La Petite Vaux, 13 - 4550 NANDRIN - Tél : 04.361.15.55  
Fax : 04.263.18.76 - xl.group@skynet.be

## SPORT

### PROSPORT - RESPIRE

route du Condroz, 305/1 - 4550 NANDRIN  
Tél : 04.263.38.10 - www.prosport-respire.be

## STATION SERVICE

### ESSO

route du Condroz, 123 - 4550 NANDRIN -  
Tél : 085.71.47.01 - Fax : 085.61.30.42 -  
claesgregory@petrodis.be

### TOTAL RICHARD PREVOT

rue de Nandrin, 3 - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.22.23 Fax : 085.51.11.06  
richard.prevot@wanadoo.be

### TEXACO - Laurence Beckers

route du Condroz, 25 - 4550 NANDRIN  
Tél : 085.51.17.47 - Fax : 085.51.23.64

## SUPERMARCHÉ

### INTERMARCHÉ - D. & L. Barthelemy

route du condroz, 318 - 4550 NANDRIN  
Tél. 04.372.90.76 - econan@skynet.be

### PROXY DELHAIZE - Didier Dessart

route du Condroz, 243 - 4550 NANDRIN  
Tél : 04.372.09.85 - Fax 04.371.35.48  
proxy.nandrin@skynet.be

## TRAITEUR

### SAVEURS & TRADITIONS

Traiteur - Plats à emporter - Sandwicherie  
Philippe Bomersomme - route du Condroz, 129/2 -  
4550 NANDRIN - Tél/Fax : 085.23.24.64

## VEHICULES ELECTRIQUES

### VHELEC sprl - J.HALLEUX & FILS

rue Saint-Jean-Sart, 24 -4557 OUTRLOUXHE  
GSM : 0475.92.54.65 - Fax :085.41.10.13  
www.vehicule-electrique.be

## Cela s'est passé près de chez vous...

par Jean-Claude Dumoulin



La Société Royale Horticole, présidée par Etienne Collard, a organisé son BBQ annuel, dans le cadre de la salle communale de Saint-Séverin, avec son succès habituel. Idem dans le quartier de la Halète, qui se retrouvait entre voisins, autour d'une appétissante paëlla. **1**

Le Club Rotary Amay-Villers-le-Temple, profitait d'une dominique ensoleillée, pour organiser son quatrième « Week-End à la ferme », dans le cadre de la très belle ferme du Halleux, inaugurée en présence de ministres et d'édiles locaux, la manifestation connut un grand succès de foule, venue se plonger dans la vie d'une exploitation agricole et admirer les travaux de différents artisans, tout en ayant la possibilité de découvrir, le site et ses environs, à bord d'un superbe hélico jaune. **2**



La rentrée est marquée par « Les Journées du Patrimoine » qui en sont à leur 22<sup>e</sup> année, deux pôles importants dans notre commune, à Nandrin, la Fondation Christian Blavier proposait des visites guidées, avec la relation de l'histoire du centre du village, par Anne Stelmes, historienne, tandis que des artisans faisaient démonstration de leur art autour du Musée, et dans l'église, qui allait être le théâtre d'un concert de gala, une exposition complétait les informations sur le thème des Journées. A Villers-le-Temple, c'est l'élevage bovin et équin de la Ferme d'Hoboval, qui clôturait le week-end, commencé à Marloy, par une randonnée pour cavaliers, meneurs, marcheurs et vététistes, dans la propriété de la Commanderie, où allaient se dérouler diverses animations « Templières », avec la présence d'artisans des métiers du Patrimoine. **3**

Les années se suivent, mais malheureusement ne se ressemblent pas, pour le Comité des Fêtes de Saint-Séverin, les amis de la Romane, qui organisait sur le site de l'école communale de Saint-Séverin, son traditionnel « VTT pour enfants », le temps découragea quelques adultes, mais les enfants répondirent présents et prirent grand plaisir à se mesurer sur le circuit tracé par le comité sur la prairie de l'école. **4**

Dans un tout autre domaine, l'Association des Commerçants et Artisans de Nandrin, organisait sa Soirée-Spectacle dans la salle « Espace des Templiers » à Villers-le-Temple, en ce début d'octobre et qui connu un très gros succès de foule.

L'accueil des nouveaux « petits nandrinois » est toujours un grand moment de convivialité gentiment bruyante, 49 bambins se virent offrir, dans la salle communale de Saint-Séverin, une enveloppe et un prunier qui leur sera livré par le service des travaux.



Les monstres ont fait leur apparition à la Gotte et au Péry, où le comité de quartier d'une part et Jeannick d'autre part, maintiennent la récente tradition de la fête Halloween. **5**

Même si ce n'était pas le 11, les cérémonies Patriotiques se déroulèrent sous la pluie aux différents monuments aux morts de Villers-le-Temple, Saint-Séverin et Nandrin, avec la présence du Flambeau, des Porte-Drapeaux et des enfants des écoles, dans leur devoir de mémoire, l'occasion aussi cette année pour le président de la FNC, Tony Evelette, de remettre la Croix d'Honneur avec Diplôme et la Médaille de Reconnaissance à différentes personnes, en remerciement de leur engagement, avant lui-même de recevoir des mains du Bourgmestre Joseph Nandrin, en plus, la médaille de la commune. **6**



On a pas souvent l'occasion de rire ces temps-ci, heureusement à l'initiative du Comité Consultatif des Aînés et du Comité Culturel de Nandrin, Paul-Henri Thomsin, écrivain Liègeois, chroniqueur, notamment sur « Liège Matin »... a enthousiasmé son auditoire avec sa conférence sur notre parler Liègeois, ils furent une soixantaine à ne pas avoir regretté leur après-midi passé dans la salle La Nandrinoise. **7**



**Pourquoi aujourd'hui  
je n'irais pas voir  
ma nouvelle agence,  
juste pour le plaisir ?**

**Venez découvrir la nouvelle agence ING de Nandrin !  
Bernard Laffut - Place Ovide Musin 13 - 4550 Nandrin**

L'agence ING de votre quartier a fait peau neuve. Venez y faire un saut pour la découvrir de vos propres yeux ! Nos collaborateurs se feront un plaisir de vous consacrer

du temps et de vous en dire plus sur nos nouveaux services. Chez nous, vous êtes toujours les bienvenus. Nous serons vraiment ravis de vous voir.

[www.ing.be](http://www.ing.be)

**ING** 

## Social

### Amicale de pensionnés de villers-le-temple

À TOUTES et à TOUS, nous présentons nos meilleurs vœux pour l'an nouveau.

Pour l'année 2011, cotisation inchangée : 13,00 €, que nous vous invitons à verser sur le compte de « L'Amicale de Pensionnés de Villers le Temple » : 000-3251728-94, en communication : Cotisation 2011.

Toutes les activités de l'amicale se trouvent dans l'agenda page 11 de ce Carrefour, et dans le calendrier distribué par Intradel. ◀

### Appel aux candidates



Le Conseil consultatif constitué par des Aînés, pour des Aînés, dont les qualités sont d'avoir une grande expérience

de la vie et, de rester très actifs à soixante ans et plus, recherche des personnes féminines, disposant de temps libre pour participer activement à des groupes de travail qui ont pour but de proposer des projets aux responsables des entités Nandrinoises, sur des thèmes tels que :

- L'intergénérationnel.
- La sécurité.
- La santé.
- Le logement.
- Le cadre de vie/ l'environnement.
- La mobilité.
- La culture et les loisirs.

Les candidatures sont à envoyer à notre Président, Mr. Ugo Ballarin.

E-mail: [ugoballarin220@hotmail.com](mailto:ugoballarin220@hotmail.com)

Gsm: 0476 41 00 22

Téléphone 085 51 27 36

ou

Mr Joseph Noiset : [joseph.noiset@skynet.be](mailto:joseph.noiset@skynet.be)

Mr Louis Collette : [louis.collette@skynet.be](mailto:louis.collette@skynet.be) ◀



#### NEUVILLE EN CONDROZ

Ecole communale  
rue Ry Chera  
mercredi 16/03/2010  
de 17h00 à 19h30



#### NANDRIN

Ecole St Martin  
rue de la Rolée 4  
jeudi, 24/03/2011  
de 16h00 à 19h00

#### QUI PEUT DONNER DU SANG ?

Toute personne âgée de 18 à 65 ans, et en bonne santé, peut donner son sang. Avant chaque don, le médecin vérifie que le donneur est en condition pour donner du sang.

Pour plus d'informations sur le don de sang et les centres de collectes proches de chez vous, surfez sur [www.transfusion.be](http://www.transfusion.be) ou contactez-nous gratuitement au 0800 92 245



**CROIX-ROUGE** de Belgique 



Conscient des difficultés de stationnement aux alentours de son site du Sart Tilman, le CHU de Liège a récemment mis en place un système de parking de délestage gratuit et accessible à tous au Country Hall, où plusieurs centaines de places sont mises à votre disposition, du lundi au vendredi, sauf jours fériés,

de 7h à 20h30. Une navette gratuite assure le transfert régulier des passagers entre ce parking et l'entrée de notre hôpital (durée de trajet : +/- 5 min). Pour vous permettre de planifier au mieux votre prochaine visite à l'hôpital, les horaires aller et retour de la navette sont à votre disposition à l'accueil de tous nos sites, ainsi que sur Internet, à l'adresse : <http://www.chuliege.be> (rubrique « Plans et accès »).

Pour tout renseignement relatif à la mobilité au CHU de Liège, contacter : Madame Anne-Catherine GEURTS Chef du Service Logistique générale et Mobilité Tél : 04/366.88.53  
Email : [mobilite@chu.ulg.ac.be](mailto:mobilite@chu.ulg.ac.be)

Garez-vous malin!





## 41<sup>e</sup> campagne d'Iles de Paix 14-15-16 janvier 2011

SI J'APPRENDS  
À PÊCHER,  
JE MANGERAI  
TOUTE MA VIE



Cochez dans vos agendas les dates des 14, 15 et 16 janvier. Tout au long de ce week-end, comme chaque année à la mi-janvier, les militants d'Iles de Paix, et leurs fameux modules, envahiront l'ensemble de la Wallonie et de la région bruxelloise.

Ils seront plus de 40 000 à se mobiliser en faveur de populations défavorisées d'Afrique et d'Amérique latine. À solliciter votre générosité et votre esprit de solidarité.

Si j'apprends à pêcher, je mangerai toute ma vie. La démarche d'Iles de Paix est bien connue : loin de l'assistantat ou de la charité, l'ONG mise sur la capacité des gens à conduire leur propre développement économique et social. En comptant d'abord sur leurs forces et talents propres et sur une exploitation optimale des ressources dont ils disposent.

Pour se sortir de l'ornière de la pauvreté, les gens ne manquent ni d'énergie ni d'idées. Ce sont plutôt les moyens qui leur font défaut. C'est là que se situe l'apport d'Iles de Paix : par des formations, des appuis techniques, des investissements bien calibrés. Avec, toujours, le

souci d'un accompagnement de proximité, de réponses adéquates aux besoins des partenaires, de soutien à des projets qu'ils ont eux-mêmes définis.

De quoi est-il question ? D'un barrage permettant d'abreuver des troupeaux ou d'irriguer des cultures, d'une formation à l'agriculture biologique, de la mise en place de soins vétérinaires, du développement de nouvelles cultures plus rentables, de mesures de protection environnementale pour une production agricole durable, etc. Mais aussi, de la construction d'une école ou d'un centre de santé, de la réfection d'une piste, de la réalisation d'un puits ou d'un forage pour un accès sécurisé à l'eau potable.

Concrètement, la campagne 2011 doit permettre le financement de dix programmes de développement dans cinq pays : Bénin, Burkina Faso, Mali, Équateur et Pérou. L'ambition est d'apporter un appui direct, vital, à plus de 200.000 personnes.

Pour tenir ses engagements, Iles de Paix a besoin de vous. L'association compte sur le concours de très nombreux bénévoles et l'appui financier renouvelé des centaines de milliers de personnes qui, chaque année, assurent le succès de sa campagne. Vous êtes invités à faire vivre ce grand mouvement de solidarité. En achetant des modules et des cartes postales... ou, mieux encore, en les vendant !

- > Les sachets de modules (ou de cartes postales) sont vendus 5 €
- > Pour en savoir plus ou vous joindre à la campagne : [www.ilesdepaix.org](http://www.ilesdepaix.org) - 085 23 02 54
- > Vous pouvez aussi faire un don au compte 000-0000049-49 (déduction fiscale dès 30 € par an en 2010 et 40 € à partir de 2011)



### TAXICondruses

Appelez le 085 27 46 10

Permanence téléphonique  
les jours ouvrables  
9h00 - 16h00

Horaire de transport :  
du lundi au vendredi  
8h00 - 18h00

Pendant les heures d'ouvertures,  
pas d'obligation de réservation  
mais... c'est conseillé.

0,30 € du kilomètre (forfait minimum de 2,40 €)  
6 € de l'heure si un accompagnement est nécessaire  
dans vos démarches (commerces, hopitaux,...).

Vous cherchez un lieu  
d'accueil familial et ...  
professionnel pour  
les premiers pas  
de vos bambins ?



Notre maison d'enfants  
« **Les CANAILLOUX** »,  
les accueille de 7h30' à 18h00',  
dans un cadre verdoyant.  
Pour un renseignement ou une visite,  
contactez le CPAS de Nandrin  
au 085/27 44 60



Université  
du temps  
disponible

En collaboration  
avec l'Institut Pro-  
vincial d'Enseigne-

ment de Promotion sociale de HUY-WAREMME, l'Université du Temps Disponible de HUY propose un atelier consacré à l'histoire de la littérature en Wallonie.

L'Atelier s'attachera à retracer d'abord les origines de la langue française et à évoquer le statut du dialecte wallon dès le Moyen-âge. Il s'agira ensuite de se pencher sur la production littéraire en langue romane dès le IX<sup>e</sup> siècle et de commenter les œuvres écrites par les auteurs issus de nos provinces, plus étendues que la Belgique actuelle :

Jean LEMAIRE DES BELGES provient de Bavay ;  
Jean BODEL et ADAM de la HALLE d'ARRAS ;  
FROISSART DE VALENCIENNES ...

Renseignements pratiques :

**Où ?** Salle Sprumont rue du Presbytère  
à Nandrin

**Quand ?** Le jeudi après-midi. (Le jeudi 13  
janvier à 14 heures séance d'informations)

Droit d'inscription étudiant de promotion  
sociale, photocopies comprises : 49 €

**Université du Temps Disponible**

37 rue Sous le Château  
4500 Huy

Tel - fax : 085/ 25 44 59

Courriel : [utd@huy.be](mailto:utd@huy.be)

Site : [utdhuy.be](http://utdhuy.be)

## Un logo pour moderniser et fédérer l'image de Nandrin

Depuis plusieurs mois, la commune de Nandrin développe une nouvelle stratégie de communication. Plus complète, plus pertinente et plus moderne.

Les évolutions les plus marquantes de cette modernisation se traduisent par une nouvelle mise en page et une nouvelle ligne éditoriale du bulletin communal « Carrefour », la publication d'édition « spéciale » pour les événements marquants, et le redéveloppement du site internet communal [nandrin.be](http://nandrin.be).

Pour être tout à fait complet, ce renouveau sera dorénavant accompagné d'un élément symbolique, reconnaissable de tous et utilisable par tous les partenaires. Un symbole fédérateur et moderne qui sera le lien entre les supports et les entités de la commune.

« La belle en  
Condroz »  
trouvait son  
nom...

# NANDRIN

La belle en Condroz



Plusieurs villes et communes voisines à Nandrin ont déjà ressenti les mêmes besoins, celui de rendre cohérents image et projets de villes. (Engis, Huy, Amay, Flémalle, Seraing, Marche, Liège...) Ces villes et communes peuvent prétendre à une meilleure identification dans leurs projets et leurs partenariats. Ainsi qu'à donner aux entités de la commune un symbole fédérateur.

Suite à une étude de marché, le Collège communal a choisi, la société Synthèse située à Liège.

Guidé par un comité d'accompagnement, le studio a défini la nouvelle image, après récolte d'information, visites et entretiens. Le nouveau logo a été entériné lors du Collège Communal du 18 novembre dernier.

Jusqu'à ce jour, le blason de Nandrin, symbole d'une riche histoire et du patrimoine communal était l'identifiant visuel de la commune.

« Nandrin, une commune où il fait bon vivre » extrait d'un article de presse citant la commune en exemple était le slogan souvent utilisé.

Une image et une phrase, certes porteuses de sens, mais qui ne représentent plus le modernisme et le dynamisme nécessaire à la réalité communale.



Des véhicules utilitaires marqués du nouveau logo

## Un logo à l'image de la commune

Sobre, moderne, élégante, la nouvelle image traduit l'harmonie entre le milieu rural, le bâti et la riche histoire de la commune. Le logo, avec son architecture formée de courbes, véhicule aussi la dynamique commerciale et les flux de la grande route.

### Visuellement, le logo évoque :

- une tour, un toit carré, élément visuel récurrent, faisant référence à son riche passé et à son patrimoine architectural
- un paysage vallonné et un champ agricole pour le cadre rural
- la fédération des 4 entités composant la commune
- une flèche et des courbes exprimant une commune dynamique et la N63

### Un slogan évocateur

Nandrin est souvent surnommée la « Porte du Condroz ». Ce slogan était un peu réducteur et légèrement biaisé. La commune révèle au sein de son territoire de nombreux coins charmants, un paysage champêtre et un patrimoine important.

La nouvelle proposition ancre toujours Nandrin dans la terre condruzienne mais apporte une vision supplémentaire : « la commune où il fait bon vivre ». Ce concept de label de qualité de vie, évoqué il y a quelque temps par un magazine national, est partagé par la population nandrinoise.

Le nouveau slogan communique désormais sur la beauté de son territoire, la qualité de vie et son caractère condruzien. Entre « label » et « la belle », le pas se franchit facilement. « **La belle en Condroz** » soutiendra la nouvelle image. ◀



Un logo qui pourrait s'intégrer aussi dans le paysage urbain

### Le créateur : Synthèse

**Synthèse est un studio de graphisme appliqué fondé en 1995. Basé à Liège, Synthèse a pour client : Ville de Liège, Université de Liège, Festival Les Ardentes, Centre Culturel de Marchin, Miel Maya, Festival Latitude50°, Flying-Cam... En savoir plus : [www.synthese.be](http://www.synthese.be)**

Tous les fichiers du nouveau logo et la charte graphique détaillant son utilisation sont téléchargeables sur le site [www.nandrin.be](http://www.nandrin.be)



Dans le Carrefour d'automne, une collecte de jouets et de pneus vous était annoncée. En voici les résultats!

14 000 jouets et 16 359 pneus collectés dans les recyparcs Dans le cadre de son action de sensibilisation à la promotion de la réutilisation, Intradel se réjouit du succès rencontré par la collecte des jouets dans les recyparcs organisée le samedi 16 octobre dernier.

Vous avez fait preuve de grande générosité en répondant massivement à cet appel de solidarité : pas moins de 14 000 jouets en bon état ont été collectés, soit 1 000 de plus qu'en 2009. Ces jouets vont pouvoir connaître une seconde vie en étant redistribués à des enfants défavorisés via les Centres Publics d'Action Sociale (C.P.A.S.) et autres associations locales. Merci à tous pour votre participation!

Du 26 au 30 octobre, Intradel offrait la possibilité de récupérer vos pneus usés via ses recyparcs afin d'éviter qu'ils ne se retrouvent dans des décharges clandestines. Cette action a permis la collecte de 16 359 pneus usés, soit 6 000 pneus de plus qu'en 2009. Cette augmentation s'explique notamment par la reprise, cette année, des pneus jantés, non acceptés les années précédentes.



A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011

# Les emballages PMC

## seront **uniquement collectés en porte-à-porte**



Au vu de la fréquence de la collecte en porte-à-porte des sacs bleus PMC organisée toute les deux semaines sur le territoire de Nandrin et des faibles quantités (700 gr/an/hab) des emballages PMC collectés dans les recyparcs, Intradel a choisi de cesser la collecte de ces emballages dans ses recyparcs à partir du 1er janvier 2011. La collecte en porte-à-porte des sacs bleus PMC reste inchangée

**L'arrêt de la collecte des PMC permettra de récupérer de l'espace non négligeable dans certains recyparcs. Ce gain de place va permettre d'améliorer directement trois aspects :**

1. Optimiser la collecte des pots de fleur en mettant plus de conteneurs à disposition.
2. Optimiser et sécuriser la collecte du PVC grâce à des conteneurs de plus grand volume.
3. Démarrer un essai de collecte des textiles dans dix recyparcs.

## La commune de Nandrin conseille et encourage le compostage.

C'est un fait, le 1er janvier 2011 le système de collecte des déchets actuel sera remplacé par des conteneurs de tri individuel. Cette méthode ne sera pas sans conséquence sur les habitudes des ménages nandrinois et entraînera une responsabilisation dans les comportements de chacun.

Afin d'encourager les bonnes pratiques telles que le compostage, le Conseil Communal a décidé d'octroyer une subvention aux ménages nandrinois qui s'équiperaient d'un fût à compost. Si beaucoup de familles pratiquent déjà cette technique, d'autres ne l'envisageaient pas encore soit par manque de place (dans les communes rurales, il y a aussi des petits jardins), soit par manque d'informations.

Par fût à compost, le nouveau règlement communal entend : « tout dispositif destiné à la transformation de la matière organique en matière minérale (compostière, vermi-compostière, silo à compost) ». Ces dispositifs existent tant en bois qu'en matière synthétique, et à des prix très variables selon leur qualité et leur efficacité.

Le montant de la prime est fixé à 50 % du prix d'achat du fût à compost, avec un maximum de 25 €.

Il suffira au citoyen de fournir une copie de la preuve d'achat et de remplir le formulaire ad hoc à l'administration pour percevoir sa prime,



ou plus simplement de faire appel à l'administration qui peut fournir les fûts proposés par Intradel pour le prix de 24 € au lieu de 48 € hors prime.

En plus de l'incitatif financier, l'Administration Communale a déjà organisé les 28 septembre et 2 octobre derniers des formations gratuites au compostage, qui ont d'ailleurs remporté un vif succès auprès des citoyens nandrinois.

La commune entend donc par ces actions, primes et formations, encourager les Nandrinois à gérer raisonnablement leurs productions de déchets et prévenir les dépassements de quotas prévus dans le règlement taxe des déchets des ménages.

Une documentation compostage est disponible à l'Administration Communale ou sur simple demande chez Intradel au 04/240.74.74.

### Qui seront les sportifs 2010 ?

À l'heure où chacun reconnaît les bienfaits du sport, il est important que des sportifs participants ou dirigeants soient mis à l'honneur une fois par an.

Comme chaque année, l'Échevinat des Sports et la Commune de Nandrin organisent les « Mérites Sportifs », une organisation qui permet de faire connaître aux nandrinois les talents de notre commune.

Il ne s'agit pas de rechercher absolument les meilleurs résultats, mais plutôt de s'attacher précisément à cette notion de « Mérite », qui n'implique pas uniquement la performance, mais sous-entend également l'exemple à suivre.

Aux fins de promouvoir la pratique des sports et d'honorer comme il se doit les performances réalisées dans ce domaine, la Commune de Nandrin attribuera comme chaque année les trophées du mérite sportif communal sur base des résultats obtenus au cours de l'année précédente. Dans tous les cas, les candidats auront dû accomplir une performance favorisant la renommée du sport nandrinois tout en ayant assuré le développement de valeurs éthiques et de respect de l'autre, et ce, durant l'année 2010.

En vue de l'octroi de ces récompenses, toutes les disciplines sportives sont mises sur un même pied qu'elles soient exercées à titre amateur ou professionnel, soit individuellement, soit par équipe.

Le choix des lauréats se fera parmi les candidats domiciliés dans la Commune de Nandrin, et les équipes ou les clubs dont le siège est situé sur son territoire, ayant réalisé durant l'année 2010 une performance de valeur ou dont l'ensemble de la carrière sportive est digne d'éloge.

Donc, si vous êtes sportifs, et que vous avez réalisé des performances notables dans le courant de l'année 2010 ou que vous bénéficiez d'un palmarès hors du commun, vous êtes invités à poser votre candidature ou celle d'un proche aux « Mérites sportifs ».

#### Comment s'y prendre ?

Les candidats peuvent télécharger sur le site de la commune de Nandrin le formulaire de participation 2010, ou prendre contact avec l'Administration au 085/51.94.78



## Traditionnelle Choucroute De l'an neuf

Dimanche 9 janvier 2011  
Salle de Saint-Séverin, dès 11h30



#### Au menu :

Choucroute garnie  
(purée, jambonneau, saucisson polonais, saucisse de Francfort et lard fumé)

Dessert & café.

#### Alternative :

Fricassée de veau et  
ses accompagnements

Apéritif offert

Prix : Adultes 18€ - Enfants jusqu'à 12 ans 7€  
Réservations au plus tard pour le 2 janvier 2011  
Hubert Balthazar : 04/371 41 91  
André Leclère : 085/51 16 36  
Louis Delrée : 0475/45 48 90

Avec le soutien de l'Administration communale de Nandrin



### Le Règlement Communal d'Urbanisme de Nandrin est soumis à enquête publique

La réalisation du Règlement Communal d'Urbanisme de notre commune s'achève par une **large consultation de la population** annoncée par voie de presse et d'affichage, et par un courrier adressé par le Collège communal à tous les habitants.

Au moment de la parution de votre Carrefour, des réunions d'information ouvertes à tous se seront tenues pour les 4 villages de notre entité.

L'enquête publique ne se termine toutefois que ce vendredi 14 janvier 2011 à 11h00. Vous avez donc encore tout le loisir de consulter les documents et cartes à la commune ou sur notre site internet, et de faire part de vos remarques selon les procédures décrites. (Avis d'enquête P.3)

### Qu'apportera ce règlement à votre commune ?

Le RCU de Nandrin est tout d'abord un **outil permettant d'encadrer** l'évolution urbanistique de notre commune.

Si la plus grande partie du territoire communal est en zone agricole ou forestière (ce qui lui contribue beaucoup à son attractivité), **17% sont en zone constructible** et plus de 1/3 de cette surface urbanisable est encore vierge de constructions (soit 235 ha).

Cette donnée incontournable, la proximité relative d'agglomérations, la qualité du cadre, soumet Nandrin à une forte pression immobilière qu'on ne peut pas empêcher mais qu'on peut toutefois contenir.

Ces dernières années, des demandes de construction d'immeubles à appartements ou de surfaces commerciales, des projets de lotissements ou de divisions de bâtiments existants ont rendu particulièrement nécessaire une maîtrise du devenir de notre territoire.

### Sur quoi ce règlement permettra-t-il d'agir ?

Ce règlement veut tout d'abord **agir sur la quantité de logements** créés. S'il est impossible de réduire les surfaces destinées à la construction, la volonté du Collège est de **limiter la densité générale sur la commune**. Cette densité globale ne devrait pas dépasser à l'avenir les 6,6 logements/ha, une densité toute rurale, inférieure à la densité actuelle.

Pour avoir une action structurante et cohérente sur notre territoire, il ne pouvait être question de limiter aveuglément la densité à des taux très faibles sur tous les terrains non encore construits, où qu'ils soient situés, ou d'adopter des taux de densités peu différenciés. Il a donc été décidé de **différencier** les différentes parties du **territoire** par une gradation nette de densités (3, 6, 9, 12 et 15 logements/ha). Les densités maximales (12 ou 15 logements/ha) se retrouvent dans les centres de villages, ces densités sont proches des densités existantes. Ce sont, comparativement à d'autres lieux urbanisés, des densités qui restent très faibles. Les densités les plus faibles (3 logements/ha) correspondent aux zones rurales très peu bâties, les plus éloignées des centres.

De la sorte, la **structure villageoise** de notre commune est **renforcée**, l'habitat au centre des villages étant plus dense qu'à leur périphérie. Cette reconnaissance du village et de son centre constituait une demande forte de la population.

Ce règlement permettra d'agir également sur la nature des activités économiques ou des services, et sur les superficies des projets commerciaux. Le Collège a souhaité, poursuivant la même logique, **renforcer les pôles villageois** en y favorisant l'implantation de services ou de petits commerces.

Il a bien sûr été tenu compte de la situation existante et de la forte pression que subissent les rives de la route du Condroz.

L'option qui a été prise est d'aménager ces rives en continuité avec l'habitat des quartiers proches. Les superficies commerciales sont limitées le long des quartiers résidentiels. Les activités de fréquentation courante ne peuvent s'implanter qu'à proximité de l'habitat. Des accès sécurisés à ces rives commerciales seront développés. D'autres rives de la N63 sont consacrées aux activités économiques de plus grande ampleur. Les superficies commerciales seront toutefois limitées à 1500 m<sup>2</sup> de surface de vente, ce qui correspond déjà à certaines entreprises existantes sur la commune.



Le bâti rural condrusien, la référence du règlement.

Ce règlement agira enfin sur la qualité des nouvelles constructions, de nos rues, de nos paysages.

Pour toutes les nouvelles constructions, mais aussi, quand cela est possible, pour les transformations, il a été choisi de **favoriser le maintien des caractéristiques du bâti condrusien**. Il ne s'agit pas bien sûr de copier de manière contrainte ces constructions anciennes qui font encore le charme de nos villages, mais de donner à tout bâtiment nouveau un « air de famille » commun, par les matériaux, les ouvertures, la hauteur, les toitures.

Cette référence au bâti condrusien s'exprimera aussi dans le gabarit imposé aux nouveaux bâtiments. Aux endroits les plus denses, la **hauteur maximale sera limitée** de 3 niveaux, dont un engagé dans le volume de la toiture. Cela permettra d'éviter la construction d'immeubles de type urbain. Ailleurs, la hauteur sera limitée à 2 niveaux.

Différentes règles permettront aussi de préserver et de renforcer une implantation condrusienne du bâti par rapport à la rue qui contribue beaucoup au caractère de nos villages. Il favorisera aussi la bonne inscription des constructions dans le paysage et la présence de la végétation locale. Des **mesures particulières mettront en valeur notre patrimoine bâti, paysager et naturel**.

Le règlement mettra également en place des règles destinées à guider les aménagements futurs du réseau de voirie, dans le sens d'une **plus grande sécurité** et d'une **plus grande convivialité**. Les objectifs sont également de faciliter l'utilisation des transports en commun, de la marche et du vélo pour nos déplacements quotidiens. Enfin, le réseau de sentiers et chemins devrait recevoir une validation nouvelle, marquant son rôle important pour la qualité de la vie locale et la découverte de notre patrimoine.

A l'initiative de l'échevin de l'Aménagement du Territoire, le RCU de Nandrin résulte d'un long travail commun qui a réuni beaucoup d'énergies pendant plus de 4 ans. Ce travail a bien sûr associé de manière étroite auteurs de projets, Collège et services communaux. L'opposition et la CCATM ont été régulièrement consultées. Mais surtout, et c'était une volonté affirmée du Collège, la population a été conviée dès le départ à donner son sentiment sur le devenir de notre commune, notamment par l'entremise de groupes de villageois sélectionnés par l'auteur de projet (les « ateliers villageois »).

Toutes les suggestions de la population, parfois d'ailleurs contradictoires, n'ont pu être retenues, des compromis ont dû être trouvés entre

les aspirations des uns ou des autres et les réalités économiques et juridiques, il a fallu tenir compte des contraintes d'autres législations, et, finalement, bien des chantiers restent ouverts.

Néanmoins, le RCU de Nandrin constitue un pas important dans ce que le Collège estime actuellement comme la bonne direction et qui est en accord avec le souhait manifesté par la population : **conserver à Nandrin sa qualité de vie particulière, due au maintien de son caractère rural, mais aussi aux facilités qu'offre sa situation et un équipement commercial et de services particulièrement riche.** ◀



## Changement de peau.

Par le service urbanisme



En cette fin d'année, tel un squamate au terme de son cycle de croissance, votre commune fait peau neuve. Les signes les plus évidents de cette mue sont sous vos yeux : un nouveau logo et un rajeunissement du site internet. D'autres projets d'envergure vont aussi bientôt modifier le visage de Nandrin : citons entre autres le règlement communal d'urbanisme, actuellement soumis à l'enquête publique, et la rénovation du bâtiment de l'administration communale. Ce renouveau vous donnera peut-être envie de faire de même chez vous. Mais faut-il une autorisation pour « changer la peau » de votre habitation ?

L'article 262 du Code wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, du Patrimoine et de l'Énergie (CWATUPE) prévoit, **à condition de respecter les dispositions légales** (plan de secteur, prescriptions de lotissement, bientôt le règlement communal d'urbanisme, ...), de pouvoir effectuer certains travaux sans permis d'urbanisme :

- les travaux d'aménagement intérieur ou extérieur ou les travaux de conservation et d'entretien qui :
  - ne mettent pas en danger la stabilité du bâtiment ;
  - ne modifient pas le volume construit ou son aspect architectural ;
  - ne consistent pas à créer un nouveau logement ou à modifier la destination du bien ;
- le remplacement des portes et châssis par des portes et châssis isolants ;
- le remplacement de parement d'élévation et de couvertures de toiture par :
  - des parements et couvertures isolants de même aspect extérieur ;
  - qui n'accroissent pas l'épaisseur de plus de 30 centimètres ;

En somme, sont repris dans cet article les travaux de sablage, de peinture (en fait, repeindre avec la même couleur une façade déjà peinte), d'isolation extérieure, ... Voilà déjà de quoi redonner un coup de jeune à votre maison.

Si les travaux que vous envisagez n'entrent pas dans ce cadre strict, vous devrez soit déposer une déclaration urbanistique préalable (pour le remplacement de parements d'élévation et de couvertures de toiture par des parements et couvertures isolants qui ne remplissent pas les conditions énumérées ci-dessus. Exemple : placer un bardage isolant en bois sur un mur de brique), soit solliciter un permis d'urbanisme avec ou sans le concours d'un architecte. Nous aborderons ce point dans un prochain numéro de votre Carrefour.

Si les lianes de la jungle législative sans cesse mouvantes de l'urbanisme vous étouffent, n'hésitez pas à contacter le service urbanisme, nous sommes là pour vous guider.

**Joseph Nandrin,**  
*Bourgmestre*

**Michel Lemmens, Sophie Vaessen, Benoît Ramelot, Daniel Pollain,**  
*Échevin(e)s*

**Guy Mottet,**  
*Président du CPAS*

**Les Conseillers communaux et l'administration communale de Nandrin,  
les Conseillers CPAS, le Centre Public d'Action Sociale  
et leurs personnels**

*Vous souhaitent une merveilleuse année 2011  
avec beaucoup de fêtes improvisées,  
de joies sincères,  
et de plénitudes gourmandes.*

# Nandr11n

20

